



DIGITAL LEARNING S.A.S.U

10 avenue Simon Laplace
13470 Carnoux-en-Provence

SIRET : 827 702 101 00052 | NDA : 93 13 17 27 613

E-mail : hello@d-learning.fr

CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE (CGV)

PRESTATIONS DE FORMATION PROFESSIONNELLE CONTINUE — DIGITAL LEARNING

ARTICLE 1 : OBJET & CHAMPS D'APPLICATION

1.1 Objet : Les présentes Conditions Générales de Vente (CGV) régissent les engagements contractuels relatifs à la vente de prestations de formation professionnelle continue exécutées par l'organisme de formation **DIGITAL LEARNING S.A.S.U** (ci-après dénommé « l'Organisme de Formation »).

1.2 Opposabilité : L'acceptation des présentes CGV prévaut sur toutes conditions générales d'achat (CGA) ou documents émanant du Client (entreprise, financeur ou stagiaire individuel), sauf dérogation expresse écrite acceptée par l'Organisme de Formation.

1.3 Champ d'application : Les présentes dispositions s'appliquent à l'ensemble des actions de formation dispensées en e-learning autonome ou accompagné.

ARTICLE 2 : INSCRIPTION & FORMALISATION DU CONTRAT

2.1 Inscription Entreprise / B2B : Toute commande d'une entreprise doit s'effectuer par écrit au moyen d'un bon de commande validé ou d'une Convention de Formation Professionnelle signée comportant la mention « Bon pour accord ».

2.2 Informations requises : La demande d'inscription doit préciser la dénomination sociale, le numéro SIRET, le nom des participants, la session choisie et les modalités financières convenues.

2.3 Financement OPCO / Tiers Payeur : En cas de prise en charge par un OPCO, l'entreprise doit transmettre l'accord de prise en charge avant le démarrage de la session. À défaut d'accord formel au premier jour de la formation, la totalité des coûts de formation sera directement facturée à l'entreprise cliente.

2.4 Inscription CPF (MonCompteFormation) : Pour les inscriptions réalisées via le portail officiel moncompteformation.gouv.fr, la validation de la proposition d'offre par le Stagiaire vaut convention de formation et formalise son inscription sous réserve des CGU d'EDOF / Caisse des Dépôts.

ARTICLE 3 : CONVOCATIONS & TRAÇABILITÉ DES ACCÈS

3.1 Transmission des Identifiants : Pour les formations e-learning à distance, la convocation contenant les identifiants d'accès personnels et le lien de connexion est adressée au Stagiaire par courriel avant ou au premier jour de la session.

3.2 Modalités d'Encadrement : Le parcours s'appuie sur une plateforme e-learning adaptative soutenue par un e-Coach IA ainsi que sur un accompagnement humain asynchrone régulier assuré par les tuteurs de l'Organisme de Formation.

3.3 Documents de Fin de Formation : À l'issue du parcours, l'attestation de réalisation, les relevés d'assiduité (logs d'activité horodatés) et, le cas échéant, le certificat ou le score officiel TOEIC® sont transmis à l'entreprise,

au financeur ou au Stagiaire.

ARTICLE 4 : PRIX & CONDITIONS DE RÈGLEMENT

4.1 Tarifs : Les tarifs des prestations sont présentés sur le site internet et les devis transmis. Les prix sont exprimés en Euros Net de taxe, l'Organisme de Formation bénéficiant de l'exonération de TVA au titre de la formation professionnelle continue (Art. 261-4-4°a du CGI).

4.2 Échéances de Paiement : Les factures sont payables au comptant à réception, par virement bancaire ou chèque à l'ordre de DIGITAL LEARNING.

4.3 Pénalités de Retard : Conformément à l'article L. 441-10 du Code de commerce, tout retard de paiement entraîne de plein droit, sans mise en demeure préalable, l'application de pénalités de retard calculées au taux d'intérêt appliqué par la BCE majoré de 10 points, ainsi qu'une indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement de 40 €.

ARTICLE 5 : ANNULATION, REPORT & DÉBIT FORMATION

5.1 Annulation par l'Organisme de Formation : L'Organisme de Formation se réserve le droit de reporter ou d'annuler une session en cas de motif légitime. Les Stagiaires ou entreprises clientes en seront informés dans les plus brefs délais sans que cette annulation ne puisse donner lieu à une indemnité.

5.2 Annulation par l'Entreprise Cliente (B2B) : Toute annulation doit être notifiée par écrit (e-mail avec accusé de réception à hello@d-learning.fr ou lettre recommandée) :

- **Plus de 30 jours avant le début** : Aucune indemnité exigée.
- **Entre 30 jours et 15 jours avant le début** : 50 % du montant total de la formation demeure exigible à titre de dédit formation.
- **Moins de 15 jours avant le début** : 100 % du montant de la prestation est facturé.

Ces montants versés à titre de dédit ne peuvent faire l'objet d'une demande de prise en charge par un OPCO et restent intégralement à la charge du Client.

ARTICLE 6 : PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE & PROTECTION DES DONNÉES (RGPD)

6.1 Propriété Intellectuelle : L'ensemble des supports pédagogiques, vidéos, exercices et contenus diffusés sur la plateforme e-learning demeurent la propriété exclusive de DIGITAL LEARNING. Toute reproduction, adaptation ou diffusion à des tiers non inscrits est strictement interdite.

6.2 Traitement des Données Personnelles (RGPD) : Les données collectées sont destinées au suivi administratif, pédagogique et réglementaire. Conformément à la réglementation applicable, les relevés de traçabilité et logs d'activité sont conservés pendant une durée réglementaire de **5 ans** à des fins de contrôle (DREETS, Caisse des Dépôts).

6.3 Droits des personnes : Le Client et le Stagiaire disposent d'un droit d'accès, de rectification et de suppression concernant leurs données en adressant une demande à : hello@d-learning.fr.

ARTICLE 7 : LIMITATION DE RESPONSABILITÉ

L'Organisme de Formation est tenu à une obligation de moyens dans le cadre de l'exécution des prestations. Il ne saurait être tenu responsable des difficultés d'accès liées aux équipements informatiques, au réseau internet du Stagiaire ou au non-respect des prérequis techniques nécessaires au passage de l'examen à distance.

ARTICLE 8 : RÉCLAMATIONS, MÉDIATION & DROIT APPLICABLE

8.1 Réclamations : Toute réclamation doit être adressée par écrit à l'adresse hello@d-learning.fr. L'Organisme de Formation s'engage à y répondre sous un délai de 5 jours ouvrés.

8.2 Médiation de la Consommation : Pour les particuliers, en cas de litige non résolu, le Stagiaire peut saisir gratuitement le médiateur agréé : ****CM2C**** (<https://cm2c.net>).

8.3 Juridiction : Les présentes CGV sont soumises au droit français. En cas de différend persistant, le litige sera porté devant le Tribunal Judiciaire compétent.

ORGANISME CERTIFIÉ QUALIOP

DIGITAL LEARNING S.A.S.U — 10 avenue Simon Laplace, 13470 Carnoux-en-Provence
SIRET : 827 702 101 00052 | NDA : 93 13 17 27 613 (Préfecture PACA)
Contact : hello@d-learning.fr — Site web : <https://d-learning.fr>